

LE BPJEPS À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

85% DE RÉUSSITE AU DIPLÔME

- Un fort taux d'accès à l'emploi : 89%.
- Une formation adaptée à l'animation jeunesse et à ses spécificités, qui répond aux besoins des employeurs de l'animation jeunesse (collectivités, associations, en milieu rural et urbain, ...)
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.
- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté, répondant à un enjeu fort de l'éducation populaire.

LE FINANCEMENT

Coût de la formation :

11 130 € + 50 € de frais de dossier (les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

Coût horaire de la formation : 15 €

Coût en modulaire :

UC 1 (168 heures) : 2520 €
UC 2 (168 heures) : 2520 €
UC 3 (168 heures) : 2520 €
UC 4 (168 heures) : 2520 €

Positionnement (35h) : 525 €

Module additionnel accueil et intégration de personnes en situation de handicap (35h) : 525 €

PRISES EN CHARGE POSSIBLES



Plus d'informations sur le CPF monétisé sur : www.moncompteactivite.gouv.fr

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion par alternance).

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi, OPCO, Transition Pro,...)

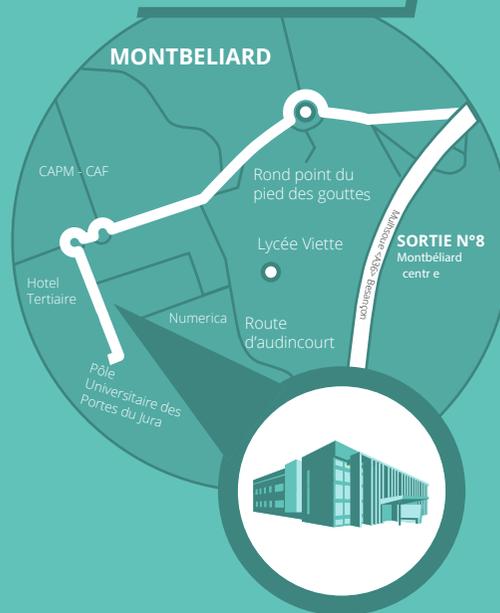
Nous contacter pour plus d'informations.

INFOS PRATIQUES

- **Horaires de la formation** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
- **Des journées de formation** sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Bourgogne Franche-Comté.
- **Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD)** sont prévues dans la formation.



PLAN & CONTACT



Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92

www.trajectoire-formation.com

Contact : herve.sellier@trajectoire-formation.com

Formation proposée avec le concours de :



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Fédération Régionale des Métiers de la Jeunesse de Bourgogne-Franche-Comté



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES



MON COMPTE FORMATION



UNAFORIS

Union Nationale des Acteurs de la Formation et de l'insertion en Insertion Sociale

M Pays de Montbéliard AGGLOMERATION



Maison des Métiers de la Ville
acteurs - ressources - territoires

Animateur jeunes

Animation culturelle

Formation en alternance

BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat)
Spécialité « Animateur »

En 2 ans : du 4 septembre 2023 au 30 septembre 2025*

À MONTBÉLIARD

*Possibilité de faire sur un an sur demande

Conception : Martin Sombsthay



Animateur jeunes

LE MÉTIER

L'animateur jeunes :

- construit une offre de loisirs favorisant la rencontre et la responsabilisation du. des jeune.s ;
- crée des espaces d'engagement citoyen et de prise d'initiative en lien avec le territoire ;
- valorise la jeunesse comme ressource du territoire ;
- fait repères pour les jeunes, les parents, les partenaires.

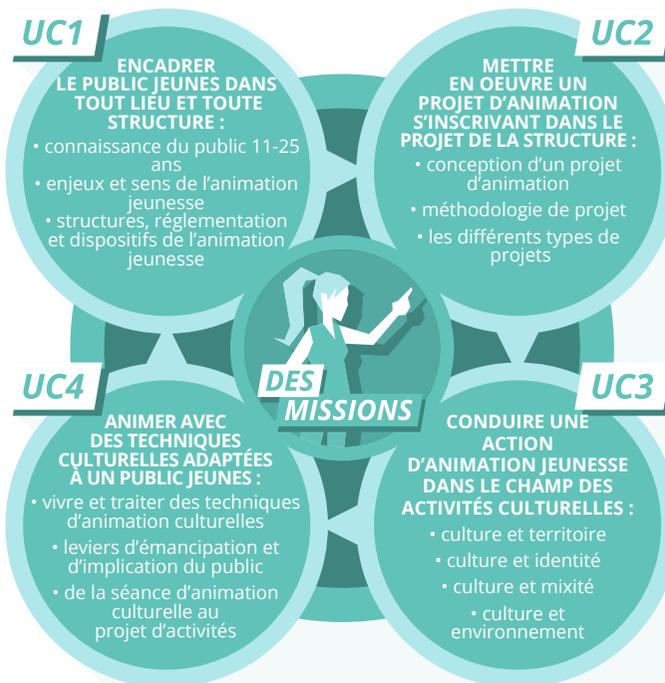
Les spécificités de l'animation jeunesse :

L'animateur jeunes fort d'une connaissance fine du public jeunes et de son cadre d'intervention est en capacité de concevoir des projets d'animation et d'accompagner les jeunes dans la création de projets.

A partir de leurs besoins et attentes, il coconstruit avec les jeunes des projets d'activités mobilisant des techniques d'animation adaptées, notamment culturelles.

L'animation culturelle est pour l'animateur jeunes un levier d'émancipation, d'épanouissement au service des jeunes et de l'éducation populaire.

LA FORMATION



Durée :

- En centre de formation : 106 jours, soit 742 heures
- En stage pratique : 94 jours minimum, soit 658 heures

Soit un total de 1 400 heures.

ENTRER EN FORMATION

Pour s'informer sur la formation :

- Sur rdv individuel tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

Conditions d'accès à la formation :

- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.
- Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

- Produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle présentant les pratiques artistiques ou culturelles du candidat) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

Formation en modulaire :

Chaque UC peut être suivie et validée séparément.

La formation sur 2 ans est répartie comme suit :

- UC 2 et 4 la première année,
- UC 1 et 3 la deuxième année.

Dates de sélection :

SÉLECTIONS #1 :

2023
27 FÉVRIER
Date limite de dépôt de dossier d'inscription

2023
10 MARS
Étude de cas et entretien

SÉLECTIONS #2 :

2023
21 AVRIL
Date limite de dépôt de dossier d'inscription

2023
5 MAI
Étude de cas et entretien

SÉLECTIONS #3 :

2023
26 MAI
Date limite de dépôt de dossier d'inscription

2023
9 JUIN
Étude de cas et entretien

Après la formation :

Il est possible de poursuivre avec un CC DACM (Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs), de juin à septembre 2025.

Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

